

Gagnon, Jean-Pierre (1986) *Le 22e Bataillon*. Québec, Presses de l'Université Laval, 460 p.

Yves Desloges

Volume 31, Number 84, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021915ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021915ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Desloges, Y. (1987). Review of [Gagnon, Jean-Pierre (1986) *Le 22e Bataillon*. Québec, Presses de l'Université Laval, 460 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 31(84), 503–504. <https://doi.org/10.7202/021915ar>

contemporain. En particulier, il soulève toute la question des différentes forces à l'œuvre dans le processus d'urbanisation et de suburbanisation de l'après-guerre. Une autre piste de réflexion est la nature et le rôle des organismes traditionnellement associés à l'Église catholique. On peut les voir soit comme une émanation de l'Église, donc étroitement inscrits dans son giron et suivant ses directives, soit comme des organismes d'encadrement où s'effectue une médiation entre l'influence de l'Église et les aspirations des laïcs, ces derniers n'étant pas uniquement des acteurs passifs.

Jean-Claude ROBERT
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

GAGNON, Jean-Pierre (1986) *Le 22^e Bataillon*. Québec, Presses de l'Université Laval, 460 p.

« Un bataillon est aussi un groupe humain dans lequel on retrouve des hommes et des citoyens d'origines et de caractères divers et qui constitue un microcosme de la société dont sont issus ses membres » (p. 387).

Cette phrase décrit fort bien la perspective dans laquelle l'auteur campe son étude. Il abonde ainsi dans la même voie que Corvisier en France ou encore Harries-Jenkins en Angleterre en délaissant l'histoire militaire traditionnelle pour privilégier l'approche socio-militaire.

Abordée en 4 thématiques et répartie sur 10 chapitres, cette analyse nous conduit dans un premier temps à passer en revue la formation du bataillon et les principaux théâtres de ses opérations. Et puisque la Grande Guerre consume les forces en présence, aussi est-il de mise de s'arrêter dans un deuxième temps aux renforts appelés à combler les rangs. Les conditions « inhumaines » dans lesquelles ces soldats (nos grands-parents) ont combattu font l'objet d'une troisième partie. La dernière partie vient en quelque sorte renforcer l'avant-dernière puisque l'auteur y trace le profil socio-professionnel des combattants du « 22^e Bataillon (canadien-français) ».

On y apprend ainsi que de jeunes célibataires de 24 ans ou moins, résidant en milieu urbain et surtout à Montréal, sans travail ou occupant un emploi non spécialisé s'engagent volontairement avant le mois de mai 1916. Sans expérience militaire, ce soldat catholique de langue française est commandé par un officier de même langue et religion, lui aussi résident urbain, à peine plus âgé (27 ans en moyenne) et recruté parmi les fonctionnaires ou les professions libérales. Néanmoins les ordres se donneront en anglais ! Autant l'officier que le soldat a peu de possibilités d'avancement.

Dans ce contexte, point question de traiter de stratégies ou de tactiques guerrières, mais plutôt... de manigances politiques à la manière de Sam Hughes, alors ministre de la Milice et de la Défense. L'auteur explique l'indifférence des Québécois de l'époque à joindre les rangs par la confusion et l'improvisation qui ont caractérisé le système de recrutement, « preuve manifeste que le Québec n'était pas prêt à la guerre du point de vue militaire » (p. 380-381). L'auteur semble délaisser comme autre facteur des indications qu'il aura relevées antérieurement à savoir que le recrutement va bon train jusqu'en mai 1916 et qu'à compter de cette date la production industrielle de guerre offre emplois et meilleurs salaires à la clientèle-cible des recruteurs. Dès lors n'est-il pas surprenant de constater un ralentissement du recrutement non seulement chez le 22^e Bataillon mais aussi dans l'ensemble du Corps expéditionnaire canadien (p. 141 et p. 212-213).

Cette réponse des francophones à l'égard d'un événement qui leur est étranger aiguise d'ailleurs la sensibilité nationaliste de l'auteur ; à plusieurs occasions, il se triture les sens pour éviter de tomber dans le piège du débat nationaliste, sachant fort bien que seule une analyse similaire pour l'ensemble du corps expéditionnaire permettra d'apprécier cette problématique. Compte tenu des quelque 6 000 dossiers que représentent les seuls membres du 22^e Bataillon, cette tâche s'annonce colossale.

Pour rédiger son étude, Gagnon a eu accès aux dossiers personnels des individus, source exceptionnelle qu'il a utilisée avec minutie et quelques fois peut-être avec un peu trop de raffinement (Oh ! informatique quand tu nous tiens !). C'est ainsi qu'après avoir « bombardé » le lecteur de statistiques diverses dans le chapitre VI par exemple, celui-ci aurait sûrement apprécié un bilan sommaire en fin de chapitre, un peu à l'image de celui qu'il a brossé à la fin du chapitre X.

Ces ajustements mineurs n'enlèvent cependant rien à la qualité de l'étude et à celle de sa présentation visuelle et technique. Il faut par ailleurs souligner le court mais riche chapitre VII dans lequel l'auteur s'efface pour laisser la parole aux acteurs de cet horrible cauchemar. Ces témoignages conduisent à souhaiter, à l'instar de Gaston Bouthoul, que l'homme « désacralise la guerre ». L'ouvrage de Gagnon nous y convie. Il ne reste qu'à exprimer le souhait que les prochains volets de « l'histoire officielle du Canada » suivent la même voie que celle empruntée par Gagnon, c'est-à-dire une analyse critique et serrée des sources.

Yvon DESLOGES
Service des Parcs
Environnement Canada, Québec

DIONNE, H., KLEIN, J.L. et LARRIVÉE, J., éd. (1986) *Vers de nouveaux territoires intermédiaires ?* Rimouski/Chicoutimi, GRIDEQ/GRIR, 230 p.

Depuis quelques années, plusieurs publications sont venues éclairer, par la pertinence de leur analyse, la problématique de la décentralisation au Québec. La mise en place d'une nouvelle structure supramunicipale — la municipalité régionale de comté (MRC) — a provoqué un nouveau type d'interrogation sur l'État, le pouvoir politique et technocratique, dans leurs rapports ambigus avec la question de la décentralisation. De nombreuses études ont déjà porté, de façon spécifique, sur la réforme urbaine au Québec depuis les années soixante ; or il devenait essentiel de poursuivre la démarche analytique afin de bien saisir le sens et la portée de ce qui constitue un aboutissement à la modernisation des structures municipales, i.e. l'instauration, par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, des MRC.

La publication que dirigent Dionne, Klein et Larrivée témoigne du dynamisme de la recherche québécoise sur le développement régional : à travers dix textes de professeurs, chercheurs et étudiants, un questionnement sérieux est posé sur la problématique de la décentralisation, par l'intermédiaire de l'appareil politico-administratif que constitue la MRC. Le fil conducteur qui nous semble le plus apparent à travers ces dix études montre la logique technobureaucratique de l'appareil administratif québécois dans cette réforme institutionnelle. L'argument est souvent présenté avec rigueur et on ne peut douter de la pertinence d'une telle interrogation pour la compréhension du développement régional. Dans cette perspective, l'ouvrage contribue à l'échafaudage d'un savoir sur la question urbaine et régionale au Québec.

Le livre est partagé en 2 sections comprenant chacune 5 textes : la première partie porte le titre « Région d'appartenance ou spatialité de l'État » et la seconde « Identités territoriales et espaces locaux de développement ». Tous les textes ne témoignent pas d'un approfondissement comparable des questions soulevées autour de ces problématiques mais tous abordent des aspects importants des problèmes rencontrés dans les régions par la mise en place et le fonctionnement des MRC.

Le texte de Micheline Blondeau — L'aménagement : outil de technocratisation du local — ouvre le débat en insistant sur l'imposition de normes technocratiques issues de l'administration publique québécoise au niveau local. L'auteur établit un parallèle intéressant entre la gestion de la santé et celle du développement régional où, dans les deux cas, un ordre technocratique fut imposé. L'article est bref, mais la piste de réflexion est stimulante. L'argumentation est cependant